

- L'historique des ouvrages des deux Lacs ;
- Les faits marquants ;
- Les étapes réalisées par l'association ;
- Le fonctionnement d'une STEP ;
- Les plus-values apportées ;
- Le marché de l'électricité ;
- La sûreté hydraulique ;
- La souveraineté ;
- Le point économique et les arguments de réindustrialisation ;
- Les infrastructures existantes.

Après cette présentation par power point terminée, la parole est donnée aux personnes présentes pour un débat questions/réponses, savoir :

- **Déroulement de l'appel d'offre élaboré par le service de l'Etat, la DREAL ;**
- **Qui décide pour la réalisation du projet du Lac Noir et qui est le propriétaire des installations ?**
- **Quelle est l'importance énergétique de la future centrale du Lac Noir ?**
- **Influence de la sécheresse actuelle et à venir dans le projet de STEP du Lac Noir ;**
- **Serait-il possible d'avoir une production d'énergie au Lac Noir pour une consommation locale ?**
- **Est-ce que le projet du Lac Noir a été intégré au plan de projet de territoire de Fessenheim pour l'après nucléaire ?**
- **Le rôle des citoyens dans un projet tel que celui-ci ;**
- **Ne serait-il pas possible de créer un évènement tel que le centenaire entre les constructions de la première STEP et la nouvelle STEP à venir ?**

Toutes les réponses à ces questions ont été données au fur et mesure du déroulement de la conférence, les échanges avec les citoyen(ne)(s) ont été intéressants et constructifs et la séance s'est terminée à 22h30.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, consulter notre site internet ou nous écrire sur www.associationlacnoir.fr

Le Président de l'Association :
Philippe RIBOLZI.

